

# **DÉCLARATION CONJOINTE SUR L'EURORÉGION UNIVERSITAIRE PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE**

## **ÉTANT RÉUNIS**

D'une part, les responsables de la politique d'éducation supérieur et de la recherche des gouvernements de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée.

Et, d'autre part, les responsables des institutions d'éducation supérieur de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée et du réseau des universités Institut Joan Lluís Vives.

## **NOUS CONSTATONS**

Que les présidents des communautés et régions du Languedoc-Roussillon, d'Aragon, des Îles Baléares, de Midi-Pyrénées et de Catalogne ont souscrit en octobre 2004 la mise en marche de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, afin de concentrer leurs efforts pour créer au sud de l'Europe un pôle de développement durable basé sur l'innovation et l'intégration sociale et territoriale.

Que l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée s'est fixé pour objectif prioritaire la construction d'un ambitieux espace économique, de recherche et d'innovation technologique dans le sud de l'Europe, dans les termes suivants :

*« Il est indispensable de garantir le lien entre l'enseignement universitaire, la recherche, l'innovation et le développement économique régional. Il est nécessaire que nos régions jouent désormais conjointement un rôle notoire dans l'espace européen de la recherche, pour devenir un grand centre innovateur du sud de l'Europe, et participent ensemble à des programmes européens de recherche (...).*

*À la base de ce modèle se trouvera une collaboration entre universités, laboratoires scientifiques et parcs technologiques, dans une quête globale des synergies entre les systèmes de recherche et d'innovation des régions. Cette stratégie doit être accompagnée de liens toujours plus étroits entre les grands pôles industriels eurorégionaux et la base scientifique. »*

Que la plupart des eurorégions dûment constituées ne font pas explicitement référence à la contribution ou collaboration des universités et des centres de recherche au développement économique et, par conséquent, ce fait doit caractériser notre action conjointe.

Que les responsables des institutions d'éducation supérieur de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée et du réseau Institut Joan Lluís Vives ont la volonté de collaborer ensemble en la construction d'une Eurorégion universitaire.

Que c'est donc pour atteindre les objectifs fondamentaux de l'eurorégion Pyrénées-Méditerranée que, par la déclaration d'aujourd'hui

## **NOUS AFFIRMONS**

Notre engagement pour la construction d'une eurorégion universitaire Pyrénées-Méditerranée.

Notre réelle détermination de contribuer à la construction de l'Europe de la connaissance.

Notre volonté de collaborer dans les secteurs stratégiques de la recherche et à des projets d'enseignement supérieur.

Notre intention de privilégier les liens entre l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et le développement économique régional.

Notre intérêt pour la promotion de l'eurorégion Pyrénées-Méditerranée comme référence dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du sud de l'Europe.

Barcelone, 4 juillet 2005